

L'édito



Maîtrise budgétaire et convivialité

Le 8 avril dernier, le Conseil municipal a approuvé le budget 2025 de la commune. Vous trouverez dans les pages qui suivent les grandes lignes de ce document.

Malgré les contraintes imposées par les décisions gouvernementales et l'augmentation constante de certaines charges, ce budget s'inscrit dans la continuité de nos engagements précédents et nous permet de poursuivre nos actions : réalisation d'un programme d'investissement

important (1,6 M€) sans recours à l'emprunt, maintien des services publics assurés par la collectivité, embellissement du village, et soutien aux associations. Depuis 2012, les taux d'imposition ont été régulièrement revus à la baisse. Ce sera encore le cas en 2025.

La politique de maîtrise des finances communales engagée depuis plusieurs années, voire plusieurs mandats, porte aujourd'hui ses fruits et nous permet de traverser cette période d'incertitude budgétaire avec une relative sérénité. Je tiens à remercier tous ceux, élus et personnel communal, qui contribuent à cette gestion rigoureuse des dépenses.

Vous trouverez également dans ce numéro une invitation à participer à une manifestation le 17 mai prochain, à la salle intersports. Avec plus de 30 associations, Pennautier bénéficie d'un tissu associatif très dynamique. Afin de mieux faire connaître ces acteurs essentiels de notre vie locale, le Conseil municipal a souhaité organiser, ce jour-là, un forum des associations.

Ce sera pour moi l'occasion de remercier chaleureusement les présidents et les nombreux bénévoles qui œuvrent chaque jour pour que la vie à Pennautier soit toujours plus agréable. Venez nombreux y participer !

- Jacques DIMON, Maire

Forum des associations le 17 mai 2025

🌟 **Forum des associations, inauguration des agrès sportifs et remise des livrets d'épargne** - samedi 17 mai, de 9h à 12h 🕒 🏃 🏊 🏸, Salle intersports 🏠

Des démonstrations et des jeux seront proposés pour les enfants, les adolescents et adultes, dans le but de recruter de nouveaux adhérents. Inscriptions et adhésions possibles sur place 📄 ✍️.

📅 Au programme :

- 9h00 : Ouverture officielle du forum des associations
- 10h00 : Cérémonie d'inauguration des agrès sportifs 🏊
- 11h00 : Remise des livrets d'épargne aux nouveau-nés 🧒

La matinée se clôturera par un verre de l'amitié, pour échanger et partager un moment convivial.



Préinscriptions à l'école maternelle



Les demandes d'inscription à l'école maternelle pour les enfants nés en 2022 ainsi que pour les nouveaux arrivants dans la commune

sont ouvertes.

Pour effectuer votre démarche, veuillez fournir les documents suivants : livret de famille (complet), justificatif de domicile récent et la page des vaccinations à jour.

Afin de simplifier vos démarches, vous pouvez envoyer ces documents à l'adresse e-mail suivante : social@pennautier11.fr en précisant les numéros de portable ainsi que les adresses e-mails des deux parents. Une préinscription sera alors effectuée.

Si vous n'avez pas accès à un ordinateur, l'accueil de la mairie est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h (16h le vendredi). Par la suite, l'admission définitive sera traitée par la directrice de l'école qui vous contactera pour fixer un rendez-vous. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Passeport et carte d'identité : pré-demandes en ligne



Pour obtenir ou renouveler votre carte d'identité ou votre passeport, vous devez vous rendre dans une mairie équipée d'un

dispositif de recueil (DR) afin que celle-ci puisse recueillir votre demande.

Les mairies équipées d'un DR les plus proches de Pennautier sont :

- la Mairie de Villemoustaussou 55 Bd de la République, 11620 Villemoustaussou, Tél : 04 68 47 74 80 ;

- la Mairie de Carcassonne 32 Rue Aimé Ramond, Cedex 9, 11000 Carcassonne, Tél : 04 68 77 71 26.

La prise de RDV est obligatoire pour rencontrer ces services. Vous pouvez également gagner du temps en remplissant une pré-demande en ligne.

Pour cela, il vous suffit de créer un compte sur le site internet de l'Agence nationale des titres sécurisés. Une fois connecté à votre espace personnel, vous pourrez ensuite sélectionner la démarche que vous souhaitez effectuer.

Cartes Acti City



Le Conseil d'Administration du CCAS a décidé d'offrir aux jeunes pennautiérais âgés de **15 à 18 ans**, un

abonnement d'un an (ou son renouvellement) à la carte Acti City. 📅

Cet abonnement offre des tarifs très avantageux pour l'accès à la culture, au sport et aux loisirs.

📄 Procédure d'inscription :

Pour bénéficier de cette offre, veuillez transmettre les documents suivants, soit par e-mail à : social@pennautier11.fr, ou les déposer directement au secrétariat de la mairie, ainsi que dans la boîte aux lettres en dehors des horaires d'ouverture. 🏛️, **avant le 31 mai 2025** (dernier délai) :

- Justificatif de domicile 🏠
- Carte Nationale d'Identité ID
- Copie de la Carte Acti City (si vous en possédez déjà une) 📄

Livrets d'épargne nouveau-nés

🇫🇷 Votre enfant est **né entre le 1^{er} mai 2024 et le 30 avril 2025**.

Vous pouvez ouvrir un Livret A à son nom.



La commune de Pennautier se réjouit de vous annoncer l'octroi d'un crédit d'ouverture de **60 euros** pour ce livret, en tant que participation de la Commune.

Afin que cette somme soit mandatée sur ce livret, nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir, **avant le 12 mai 2025**, le relevé d'identité bancaire du livret d'épargne. Vous pouvez l'envoyer par e-mail à l'adresse suivante : social@pennautier11.fr, ou le déposer directement au secrétariat de la mairie, ainsi que dans la boîte aux lettres en dehors des horaires d'ouverture. 🏛️

Commémoration du 8 mai 2025




Du 5 au 7 mai :

 Exposition sur la Seconde Guerre mondiale à la salle de la Tour, ouverte de 17h à 19h.

 Inauguration officielle le 5 mai à 18h.

Le 8 mai :

 Rassemblement à partir de 11h à la salle de la Tour.



 Suivi d'un cortège jusqu'au monument aux morts.

À 11h30 :

 Cérémonie en hommage aux combattants de la guerre 39-45.

 Ensuite, un moment convivial autour d'un verre de l'amitié.



Permis de végétaliser 2025



La commune de Pennautier lance la deuxième tranche du programme « permis de végétaliser » pour encourager les habitants à végétaliser l'espace public.  


Les résidents intéressés peuvent bénéficier de fosses, terre, paillage et plantes fournis par la commune.

Seules les candidatures des résidents du cœur de village et de la circulade sont acceptées pour la deuxième phase de ce programme.

Comment candidater ?

Pour soumettre votre candidature, vous pouvez consulter le guide pratique  incluant le catalogue de plantes  pour vous aider à concevoir votre projet de plantation. Vous devez ensuite remplir et signer les documents suivants :

- Le formulaire de demande de permis de végétaliser 
- La charte 

Ces documents sont accessibles sur www.pennautier.fr ou auprès du secrétariat de la mairie. Ils doivent être remis au secrétariat de la mairie  ou envoyés par e-mail à l'adresse  espacesverts@pennautier11.fr, avant le 30 juin 2025. 

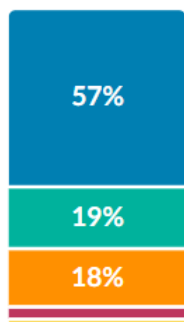
Finances communales : Perspectives et projets 2025

Présentation du Budget Primitif : Pennautier






Principales orientations

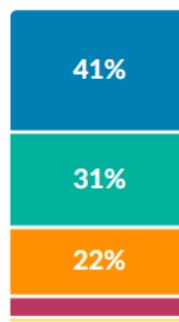
- Maitrise des dépenses de fonctionnement
- Programme d'investissement important
- Baisse des taux d'imposition

Fonctionnement









Recettes : 3 394 808 €

| | |
|---|-------------|
|  Impôts et taxes : | 1 940 188 € |
|  Dotations et participations : | 655 315 € |
|  Excédent antérieur : | 602 566 € |
|  Produits des services : | 115 500 € |
|  Autres recettes : | 81 239 € |



Dépenses : 3 394 808 €

| | |
|---|-------------|
|  Charges de personnel : | 1 394 000 € |
|  Virement à section d'invest : | 1 040 230 € |
|  Charges générales : | 742 439 € |
|  Charges gestion courante : | 188 211 € |
|  Intérêts d'emprunts : | 28 927 € |
|  Autres dépenses : | 1 001 € |

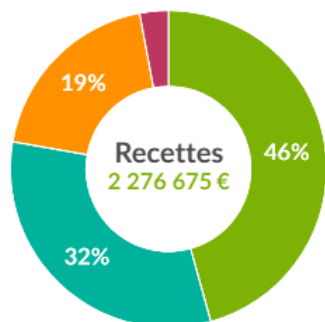
Recettes de la Section de Fonctionnement

Malgré la baisse des taux d'imposition, les recettes liées à la fiscalité sont en hausse. Il convient de noter également une augmentation des recettes issues des dotations et participations.

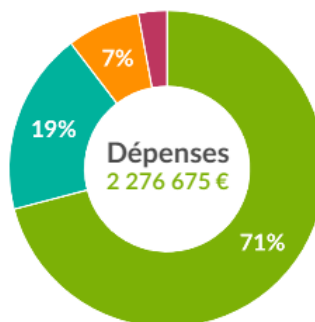
Dépenses de la Section de Fonctionnement

Les charges à caractère général sont en diminution notamment en matière d'énergies ; les charges financières baissent également en lien avec le désendettement de la commune. Les charges de personnel et de gestion courantes restent stables.

Investissement



Virement de section de fonct :
1 040 230 €
Excédents de fonct capitalisés :
730 022 €
Dotations et subventions :
439 738 €
Autres recettes :
66 685 €



Dépenses d'équipement :
1 614 511 €
Déficit d'invest reporté :
425 116 €
Remboursement du capital :
170 364 €
Autres dépenses :
66 684 €

Recettes de la Section d'Investissement

Aucun recours à l'emprunt n'est prévu en 2025. Les subventions concernent principalement le projet de requalification du lotissement Le Paradis, la voirie et les études relatives à la désimperméabilisation des cours d'écoles.

Dépenses de la Section d'Investissement

Un programme d'investissement important est inscrit au budget : requalification du lotissement Le Paradis, voirie, entretien des bâtiments communaux, études sur la désimperméabilisation des cours d'écoles.

Comment se répartissent les dépenses de la commune en 2025



Fiscalité communale



Décisions du Conseil Municipal concernant les taux d'imposition :

- **Taxe foncière sur les propriétés bâties** : de 49,90% en 2024 à 49,75 % en 2025.

- **Taxe foncière sur les propriétés non bâties** : de 103,90% en 2024 à 98,75 % en 2025.

- **Taxe d'habitation** : de 15,71% en 2024 à 14,93 % en 2025.

Synthèse du Budget 2025

Fonctionnement

3 394 808 €

Investissement

2 276 675 €

La politique de maîtrise des finances communales engagée depuis plusieurs années porte aujourd'hui ses fruits et permet de traverser sans trop de difficulté cette période d'incertitude budgétaire.

Agenda

Consultez l'agenda en ligne sur www.pennautier.fr